

COMPOSITION CONSEILLÉE D'UNE TROUSSE DE SECOURS

D'après l'article R.4224-14 en vigueur depuis le 1er mai 2008

LES LIEUX DE TRAVAIL SONT ÉQUIPÉS D'UN MATÉRIEL DE PREMIER SECOURS ADAPTÉ À LA NATURE DES RISQUES ET FACILEMENT ACCESSIBLE.

CONTENU CONSEILLÉ

- 1 flacon de solution ou gel hydroalcoolique pour désinfecter les mains.
- Alcool 70° modifié pour désinfecter le matériel (ciseaux, pince à échardes...).
- Gants à usage unique.
- Bande extensible.
- Compresses stériles.
- Antiseptique non alcoolisé et non coloré doses individuelles.
- Pansements adhésifs individuels.
- Ciseaux à bouts ronds.
- Pince à échardes.
- Pansement compressif type CHUT pour saignement abondant.
- Couverture de survie.
- Deux sacs plastiques (type sac congélation) ainsi qu'une poche de glace pour conservation des segments de membres.
- Remplacer systématiquement les produits périmés et veiller à la désinfection du matériel.

CENTRES À PROXIMITÉ

Centre de la main

- 47 rue de la Foucaudière, 49 800 Trélazé
- 02 41 86 86 41
- contact@centredelamain.fr
- www.centredelamain.fr

Centre anti poison et de toxico vigilance

- CHU d'Angers - 4 rue Larrey, 49 000 Angers
- 02 41 48 21 21
- www.centres-antipoison.net

LES NUMÉROS À CONNAITRE



15
SAMU



18
Pompiers



112
N° Européen



02 41 47 92 92



<https://smia.sante-travail.net>



25 rue Carl Linné,
49000 Angers

12 février 2026 - COM_PRA_043_003